

LE SOMMET FRANCOPHONE

L'ANNONCE, par les premiers ministres du Canada et du Québec, vendredi de la semaine dernière, d'une entente relative au sommet francophone doit être versée au crédit du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Cette annonce rendra possible la tenue d'un sommet à Paris, en février prochain, sommet qui réunira chefs d'État et chefs de gouvernement en provenance des peuples parlant la langue française ou l'utilisant à des degrés divers. Elle donnera à la communauté de ces peuples un cadre institutionnel au plus haut niveau. La naissance de ce dernier et son développement étaient depuis longtemps souhaités et annoncés en quelque sorte par la profusion des institutions et organisations francophones de nature internationale créées ces vingt-cinq dernières années.

L'esprit nouveau qui prévaut à Ottawa, la volonté politique de M. Mulroney de régler ce vieux différend entre le Canada et le Québec, le vif désir du chef du gouvernement fédéral d'accommoder le Président de la France qui souhaitait ardemment la tenue de ces assises avant les élections législatives du printemps 86 auront finalement eu raison des difficultés de parcours. Si le sommet a lieu, on le devra au premier ministre du Canada.

Chronologiquement, cette annonce suit le projet d'accord du 30 août dernier. Ce projet était l'oeuvre des sous-ministres Yves Martin pour le Québec et Jacques Dupuis pour Ottawa et de MM. Bernard Roy et Louis Bernard, respectivement chef de cabinet du premier ministre fédéral et secrétaire du conseil exécutif à Québec. On sait de plus que l'Ambassadeur du Canada à Paris, M. Lucien Bouchard, a été intimement associé à la négociation. Depuis les temps lointains où les ministres Joe Clark et Bernard Landry avaient ensemble réouvert le dossier historique du sommet, les hommes politiques s'en sont tenus à bonne distance. Animés d'une volonté commune de voir l'entreprise menée à bon port, ils ont remis la négociation à des hommes de confiance qu'ils avaient chargés de régler l'affaire. Il ont certes suivi l'évolution de leurs travaux et examiné les progrès de la négociation. Mais, l'entente était déjà virtuellement dessinée dans des mandats responsables tenant compte des réalités constitutionnelles canadiennes.

L'entente fleurit dans les vergers de M. Pierre Marc Johnson et de Mme Louise Beaudoin. Le premier peut cueillir le fruit sans trop d'hésitation. Mais l'ancienne déléguée du Québec à Paris devrait attendre le crépuscule avant de secouer un arbre qui se trouve dans son jardin, suite à un jeu fortuit de circonstances. Elle n'a rien ajouté au dossier en salissant la réputation de Me Gil Rémillard dont les engagements à long terme, les initiatives nombreuses et fécondes ont joué un rôle significatif dans la reprise d'un dialogue civilisé et indispensable entre les Québécois et leurs partenaires canadiens. C'est la pression de Paris qui exigeait la signature d'une telle entente avant le 15 novembre qui a finalement décidé Ottawa à la rendre publique en plein milieu de la présente campagne électorale. M. Mulroney a pris la peine d'en informer au préalable le chef du parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa. Ce dernier a désamorcé toute velléité de politisation de l'affaire en se déclarant en parfait accord avec « une entente qui sert bien les intérêts supérieurs des Québécois. »

Il n'est pas acquis que l'entente Ottawa-Québec

serve étroitement de canevas aux travaux préparatoires et à la détermination de l'ordre du jour du sommet. En effet, les perspectives canadienne et québécoise devront être conjuguées à celles des autres participants qui, pour être sensibles à nos réalités, n'en perdront pas pour autant le sens de leurs intérêts et de leurs besoins. Au niveau mondial, la francophonie regroupe toute une gamme de sociétés qui n'en font pas une entité homogène, que ce soit du point de vue socioculturel, politique ou économique. C'est notamment cette disparité qui a rendu si difficile l'évolution de l'Agence de coopération culturelle et technique et qui explique largement la crise qui la fige sur elle-même en ce moment. Au sommet de février, cette hétérogénéité sera encore plus manifeste. Certains s'inquiètent d'ailleurs du caractère artificiel, dans certains cas, de la présence de nombreux États dans les regroupements francophones. Ces inquiétudes ont déjà fait l'objet de commentaires dans cette page. Mais cette mise en situation du Canada et du Québec dans la réalité complexe voire même contradictoire de la francophonie mondiale pourra s'inspirer des termes d'une entente qui lie harmonieusement la souveraineté du Canada, la jeune tradition de la présence du Québec sur la scène internationale et notamment au sein de l'ACCT et leur nécessaire mise à jour dans le contexte d'une réunion des chefs d'États et de gouvernements de la francophonie.

On doit regretter que les questions de forme aient été de plus requises tant d'énergie là où les questions de substance méritent mieux qu'une préparation hâtive.

Tant à Québec qu'à Ottawa, où en est la réflexion sur le sens même de la tenue de ce sommet? Que veut-on faire de cette nouvelle structure internationale? Sera-t-elle une simple tribune d'échanges mise à la disposition des chefs d'État et de gouvernement des pays partiellement ou totalement de langue française? Sur le modèle de l'ACTT, souhaite-t-on voir le sommet s'engager dans des entreprises concrètes de développement et de coopération comme ce microcosme des disparités Nord-Sud qu'est la francophonie le suggère spontanément? Et si oui dans quels domaines et avec quelles ressources? Doit-on créer une secrétariat permanent du sommet ou remettre à l'ACTT les responsabilités du suivi des choses?

La tenue du sommet répond à un désir ambigu de regroupement des francophones à travers le monde. Ce désir a déjà eu d'importants effets. Ministres de l'Éducation, ministres de la Jeunesse et des Sports, parlementaires, médecins, universités, radio-télédiffuseurs, juristes, professeurs de français, journalistes: autant de grands secteurs d'activités ou de groupes professionnels qui ont cru à la nécessité et à la fécondité de la francophonie comme catalyseur.

Avec la tenue du sommet, le fait français dans le monde s'affirmera au plus haut niveau face à lui-même et face à la communauté internationale. Il est normal que le Québec y soit avec le Canada dont la contribution à la francophonie a été majeure, ces vingt dernières années. Ces présences conjuguées marquent un progrès incontestable de notre civilisation. Mais elles prendront toute leur signification si elles conduisent à des prises d'initiative conjointe dans la recherche du sens à donner à la francophonie mondiale.

— JEAN-LOUIS ROY